

## Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 13 décembre 2022, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

### Sont présents :

BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
BUI, Cassandra	représentante des groupes communautaires
BUSSIÈRES, Mylène	représentante des groupes communautaires
FAUCHON, Amélie	représentante du personnel enseignant
LOUVET, Denise	représentante d'élèves
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
RICHARD, Andrée-Anne	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

### Est également présent :

Joël Garneau,  
directeur

### Est absente :

Adeline Massaro,  
représentante du personnel professionnel

### Sont invitées :

Jocelyne Boivin,  
directrice adjointe,  
Lucie Guenette,  
gestionnaire  
d'établissement et  
Marie Josée Picher,  
psychoéducatrice

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Cassandra Bui, présidente, ouvre l'assemblée à 13 h 18, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour.

## C.E.-90-22-23-456 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2022;
5. Intervention du public;
6. Nouvelles des élèves;

7. **Volet information :**  
Direction de l'établissement :
  - 7.1 Information de la direction
  - 7.2 Organisation scolaire et état des ETP
  - 7.3 Offre de service IS et Grand public – Hiver 2022
  - 7.4 Suivi de la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ
  - 7.5 État financier du budget révisé 2022-2023
  - 7.6 Rapport annuel de la direction (suivi des corrections)
8. **Volet décision :**
  - 8.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption)
  - 8.2. Budget final du Centre 2021-2022 (adoption)
  - 8.3. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-222 (adoption)
9. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
10. Levée de l'assemblée.

**C.E.-90-22-23-457 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2022**

Après un survol du procès-verbal de la réunion du 25 octobre, madame Sylvie Vachon propose l'adoption; celui-ci est adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2022**

Monsieur Joël Garneau informe les membres qu'à la suite des coquilles soulevées au point 8.2 du Bilan, les corrections ont finalement été effectuées et la nouvelle version se trouve sur le site Internet.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Nil.

**6. NOUVELLES DES ÉLÈVES**

Madame Denise Louvet, représentante d'élèves, fait part de quelques mécontentements soulevés par les élèves.

- 1- Nettoyage des classes : Mme Lucie Guenette mentionne qu'elle est au courant de la situation et qu'un suivi sera effectué.
- 2- Affichage dans les salles de bains : Un réaffichage sera effectué afin de maintenir les lieux propres.
- 3- Bris de micro-ondes au Bistro : Mme Lucie Guenette mentionne avoir fait l'achat de 3 nouveaux micro-ondes.
- 4- Demande d'une carte de fidélité pour les repas du Bistro : Monsieur Joël Garneau mentionne qu'il en discutera avec le comité.
- 5- Affichage du menu du mercredi au Bistro : Une affiche sera faite au plus tard le lundi précédent en avant-midi et sera diffusée sur le site Facebook du Centre ainsi que sur la télévision du hall d'entrée.

Monsieur Joël Garneau demande à revoir le protocole de covoiturage pour les sorties à l'extérieur du Centre dû à l'augmentation du carburant.

## 7. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

- ***Information de la direction***

Monsieur Joël Garneau présente une lettre de gratitude écrite par les élèves envers le programme de Motivaction qui organise de belles activités pour ceux-ci en dehors des jours de classe. Il fait ensuite la présentation du portrait de la clientèle à ce jour; 1 147 élèves fréquentent le Centre. Il mentionne que les inscriptions en francisation sont maintenant fermées étant donné la trop grande demande. Il mentionne également qu'un article a paru dans le Journal de Québec concernant le nombre d'inscriptions en francisation dans la ville. Le délai entre l'inscription et le début des cours est présentement de 2 à 3 mois. Le Centre Saint-Louis devrait commencer à offrir des cours sous peu. Notre Service aux entreprises a pris un bel envol avec l'arrivée de nos deux agents de développement, plusieurs projets et mesures sont en cours ou en attente; notons l'arrivée d'une agente RAMI du Centre multiethnique afin d'assurer un suivi auprès de notre clientèle en l'absence de notre agent SARCA.

- ***Organisation scolaire et état des ETP***

Monsieur Joël Garneau présente le tableau des ETP. 42 de plus que l'année 2021-2022 c'est énorme. Il mentionne avoir embauché un nouveau technicien en éducation spécialisé pour la classe « Le Goût d'Entreprendre » et avoir ouvert un demi-groupe pour la « Classe Ressource » étant donné la forte demande pour ce service. Une nouvelle enseignante en FMSS a été engagée puisque Normand Paradis prendra sa retraite en janvier. Pour le groupe « La Parenthèse » c'est un beau succès.

- ***Offre de service IS et Grand public – Hiver 2022***

Monsieur Joël Garneau mentionne qu'avec l'équipe de graphisme et de Mme Marie-Claude Carrière, un nouveau dépliant pour les formations IS et Grand public a été publié. Toutes les formations offertes sur le dépliant vont débiter à l'hiver 2023 sauf celle du « Téléphone et tablette Android » qui a eu moins de demandes.

- ***Suivi de la formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ***

Les formations obligatoires des nouveaux membres sont en cours ou complétées. Leur cahier de formation leur a été remis avant la rencontre. Toutes les formations devraient être complétées avant le prochain conseil d'établissement.

- ***État financier du budget 2022-2023***

Madame Lucie Guenette présente les états financiers du Centre au 28 novembre. La Mesure 15161 est à vérifier et sera à l'ordre du jour du prochain conseil. Elle souligne que la masse salariale des enseignants est la plus grande dépense du budget. À ce jour, elle entrevoit un surplus au 30 juin.

- **Rapport annuel de la direction (suivi des corrections)**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les corrections mentionnées ont été effectuées.

## **8. VOLET DÉCISION**

**C.E.-90-22-23-458**

### **8.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption)**

Depuis l'an dernier, chaque centre de formation a l'obligation de produire un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. À la suite d'un sondage fait auprès des élèves du Centre à l'automne dernier, ce plan de lutte a pris forme et madame Marie Josée Picher nous le présente aujourd'hui. Il est adressé à tous les élèves, les membres du personnel et à la direction. Il est également adressé au secteur jeunes. Madame Amélie Fauchon mentionne quelques corrections à apporter. Madame Sylvie Vachon en propose l'adoption et la Présidente l'approuve.

**C.E.-90-22-23-459**

### **8.2 Budget final du Centre 2021-2022 (adoption)**

Madame Lucie Guenette présente les états financiers et monsieur Steve Ouellet en propose l'adoption. Le budget final est adopté à l'unanimité.

**C.E.-90-22-23-460**

### **8.3 Rapport annuel du conseil d'établissement (adoption)**

Monsieur Joël Garneau présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022. Il mentionne que le rapport sera annexé au bilan de la direction disponible sur le site Web du Centre. Madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption. Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

## **9. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES**

Madame Amélie Fauchon demande s'il manque toujours de locaux et si une solution a été envisagée. Monsieur Joël Garneau mentionne qu'en janvier le service des ressources matérielles viendra visiter le Centre. Il mentionne également que la fin du bail de la FADOQ est en 2023 et que ça pourrait être une belle option afin d'y aménager de nouveaux locaux. Les membres demandent si un déménagement de Laura Lémerville pourrait être possible étant donné la pénurie de locaux et si une solution a été envisagée pour ramener le cours d'univers social au Centre étant donné qu'il est présentement donné à Marie Rollet.

**C.E.-90-22-23-461**

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Cassandra Bui que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 33.

---

Présidente

---

Directeur